

Date de dépôt : 29 mai 2012

Rapport

de la Commission des transports chargée d'étudier le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur :

- a) le rapport sur la réalisation de l'offre de transport 2011**
- b) les comptes consolidés de l'entreprise des Transports publics genevois (TPG) pour l'exercice 2011**

Rapport de M. Jacques Jeannerat

Mesdames et
Messieurs les députés,

Lors de la séance du 15 mai 2012, sous la présidence de M. François Gillet, les commissaires de la Commission des transports ont analysé le rapport du Conseil d'Etat relatant la réalisation de l'offre de transport 2011 et les comptes consolidés de l'entreprise des Transports publics genevois (TPG) pour l'exercice 2011. Le procès-verbal a été tenu avec exactitude par M. Aurélien Riondel.

Ont assisté à la séance : M^{mes} Michèle Künzler, conseillère d'Etat, département de l'intérieur et de la mobilité (DIM), et Sylvie Penel, économiste à la direction des transports collectifs, DGM, et MM. David Favre, secrétaire général adjoint à la mobilité, DIM, et Fabrice Etienne, directeur ad interim de la direction des transports collectifs, DGM.

Audition de MM. Roland Bonzon, directeur général, Pascal Ganty, directeur développement & ingénierie, Benjamin Vincent, directeur finances & gestion, et Eric Forestier, directeur vente, marketing et promotion – TPG

M. Bonzon relate les événements marquant de l'année 2011 des TPG :

- le lancement du concept « Shop & Ride »,

- l'achat de 87 autobus,
- la mise en service de la troisième et dernière partie de la ligne de tram vers Meyrin,
- le renouvellement des certifications (santé et sécurité du travail, management et environnement),
- la réintégration du centre de gestion du trafic au sein du bâtiment des TPG, le test de bus hybrides,
- le lancement de l'application smartphone,
- le prolongement de la concession ferroviaire pour l'exploitation du réseau de tram jusqu'à 2060 (suite à un recours des TPG),
- la réception des nouveaux trams « Tango » de la société Stadler,
- la mise en place d'actions de sensibilisation à destination des jeunes concernant le bon usage des transports publics et le combat contre les incivilités (en partenariat avec les CFF),
- le lancement d'une grande campagne de recrutement en collaboration avec les TL (déjà évoqué devant la commission ; plus de 3 000 candidatures reçues),
- le prolongement de diverses formations pour les collaborateurs et la signature du projet TOSA (comme TPG, OPI, SIG et ABB ou comme Transport optimisation du système d'alimentation), dont l'objectif est de développer un autobus fonctionnant entièrement à l'électricité sans trolley, avec recharge à l'arrêt,
- l'inauguration du TCOB,
- la mise en service du nouveau réseau TPG, le 12 décembre 2012, impliquant le changement de 70 % du réseau et une augmentation de l'offre de 13,4 %.

« Jugement Orange »

Le directeur des TPG fait l'historique de l'affaire Orange, du nom de la compagnie téléphonique.

En 2005, le TF rend un arrêt favorable à des employés de la société Orange, qui réclament le paiement des indemnités de nuit et de dimanche également durant leurs vacances, ceci de manière rétroactive sur 5 ans. En 2008, le syndicat des transports approche les CFF pour demander la même chose. Après négociations, la régie fédérale paye 32 millions.

En 2010, après avoir obtenu la même chose de la part des TL, les syndicats demandent aux TPG d'ouvrir des négociations à ce sujet, mais ces derniers s'y opposent. La même année, l'Union des transports publics recommande aux entreprises de la branche de négocier.

Après plusieurs décisions judiciaires, l'affaire trouve son dénouement dans un arrêt du TF du 13 janvier 2012, qui donne raison aux TPG, sans possibilité de recours aux syndicats. Le directeur des TPG insiste sur le fait que les TPG ont toujours considéré ce conflit non pas comme une affaire de direction syndicale, mais comme une question de droit.

Le directeur rappelle que dès 2009 les TPG ont dû, conformément à la règle, créer une provision au cas où ils perdraient leur procès dans l'affaire Orange. Au début de l'année 2012, la provision atteint environ 4,5 millions. Il annonce que les TPG auraient voulu dissoudre la provision en 2012, mais la fiduciaire leur a demandé de la dissoudre en 2011 déjà (car l'entreprise avait suffisamment d'éléments à la fin de l'année 2011 pour anticiper l'arrêt du TF de janvier 2012).

Le directeur déclare que cette décision judiciaire est importante, car il est clair que si les TPG avaient dû payer les inconvénients de fonction pendant les vacances, toutes les entreprises où l'on travaille la nuit ou le week-end (police, santé...) auraient dû le faire également. Il signale que les répercussions auraient été particulièrement importantes pour l'Etat ou des entreprises comme les HUG. Le directeur indique finalement que cet arrêt fera jurisprudence et pourrait signifier un retour en arrière pour les entreprises qui avaient accordé ces indemnités à leurs employés.

Comptes 2011

M. Vincent présente les comptes 2011. Il annonce que les comptes réels statutaires correspondent aux comptes des seuls TPG, alors que les comptes réels consolidés englobent le résultat des TPG, de TPG publicité et de TPG France.

M. Vincent indique que, si le résultat positif est largement redevable au « Jugement Orange », il attire l'attention des commissaires sur le fait que les produits ont été supérieurs à ce qui était attendu (+ 4,2 % par rapport au budget 2011 ; + 7,6 % par rapport aux comptes 2010).

Les produits d'exploitation des TPG s'élèvent, pour l'année 2011, à 369 077 000 F. Les charges d'exploitation atteignent 351 720 000 F. Ce qui donne un résultat de 17 357 000 F.

Les revenus de transport atteignent 135 232 000 F. Ils sont en forte hausse, particulièrement les produits des abonnements hebdomadaires et

annuels (environ + 10 % pour les deux types d'abonnements par rapport aux comptes 2010).

Les contributions de l'Etat de Genève se montent à 186 440 000 F. M. Vincent indique que le pourcentage de la contribution monétaire (54 %) a été moins importante que prévue (57 %).

Les recettes nettes provenant de TPG publicité se montent à 4 406 882 F pour 2011. Rappel : TPG publicité est une SA de droit privé appartenant à 100 % aux TPG. Le conseil d'administration est formé de membres issus du conseil d'administration des TPG et d'un représentant de la direction générale.

Les charges de personnel atteignent 205 753 000 F. La dissolution de la provision « Orange » se retrouve au niveau des charges de personnel.

S'agissant d'un écart de 192 % entre le budget et les comptes 2011 au niveau des « Pertes sur constats et débiteurs », il s'explique par mise à niveau des constats des dix dernières années.

Le directeur précise qu'une évaluation de tout ce qui était irrécupérable a été effectuée, par exemple des amendes impayées depuis plusieurs années (personnes absolument pas solvables où introuvables). Les produits consécutifs aux constats devraient se monter à environ 2 millions pour les années à venir.

Concernant les charges, M. Vincent annonce que l'augmentation des frais de véhicules (+ 3,4 %) est due notamment à une augmentation du prix du carburant et à des coûts de maintenance des véhicules plus importants que prévus. Il explique que les coûts de carburant avaient été budgétisés sur un prix de 1,50 F, alors que le prix réel s'est situé autour de 1,62 F.

M. Vincent signale que les frais de sous-traitance ont également été plus importants que prévus (écart budget/comptes 2011 : + 5,2 %), en raison d'une hausse de la sous-traitance (lignes O et T) et d'une augmentation du coût de la sous-traitance par km. En effet, il rappelle que les nouvelles lignes GLCT O et T n'étaient pas prévues dans le budget.

M. Vincent annonce que les effectifs totaux des TPG ont été augmentés de 61 équivalents pleins-temps en 2011. Il présente ensuite quatre courbes significatives de l'évolution des produits et des charges entre 2008 et 2011. A ce sujet, il précise que l'augmentation de la contribution cantonale était prévue afin de compenser l'augmentation des effectifs et les frais induits par le nouveau réseau.

Indicateurs

M. Vincent commente les indicateurs financiers du contrat de prestation 2011-2014. Il annonce que le ratio de contribution cantonale, dont l'objectif se situait à 54,4 %, a été de 51,9 %, principalement en raison de produits de titres de transports plus importants que ce qui avait été budgétisé.

M. Vincent déclare que le taux de couverture globale, dont l'objectif était de 47,5 %, a été de 50 %. Enfin, il annonce que le ratio coût/offre a été un peu plus élevé (0,125) que ne le demande l'objectif (0,123), tout en restant en deçà de la tolérance de 5 %. Il insiste enfin sur la forte augmentation du nombre de places/km et du nombre de voyages/km.

M. Ganty explique que les indicateurs du nouveau contrat de prestations (2011-2014) sont identiques à ceux de l'ancien contrat de prestations, si ce n'est qu'ils sont désormais classés en quatre catégories et que les indicateurs écologiques ont été modifiés. M. Ganty indique que les deux indicateurs d'efficacité – PKR, fréquentation – sont supérieurs à la cible.

M. Ganty annonce que les trois indicateurs de qualité sont atteints :

- vitesse commerciale légèrement inférieur à la cible, mais en deçà de la tolérance de 5 % ;
- respect des horaires supérieur à la cible ;
- respect des fréquences atteint en prenant en compte la tolérance.

M. Ganty rappelle que les travaux du TCOB ont péjoré cet indicateur. Il annonce que les deux indicateurs environnementaux sont largement meilleurs que les cibles. Ces très bons résultats au niveau des émissions de CO₂ et de NOx s'expliquent par une flotte très jeune et bien équipée.

Investissements

M. Vincent indique que l'enveloppe 2011 se montait à 255 millions, mais que les investissements engagés en 2011 ont été de 191 millions, en raison d'un décalage dans la livraison des trams et d'un report des commandes de trolleybus.

Réponses aux questions des commissaires

Pourquoi les comptes présentent un surcoût important (+ 2 millions) au niveau de la prévoyance professionnelle (ligne des charges de personnel) ?

L'entreprise est passée d'un calcul de la prévoyance professionnelle selon le modèle EVK 2000 à un calcul selon les standards LPP 2010, qui prévoit une durée de vie moyenne plus longue de 3 ans. Le taux technique de

rendement a également été abaissé de 4,5 % à 3,5 %. La différence en 2011 s'explique par un effet de palier ; elle ne se retrouvera pas dans la même proportion les années suivantes.

Comment s'explique la forte augmentation de la sous-traitance ?

Par un plus gros volume de sous-traitance, dû à l'introduction des lignes O et T, et l'augmentation des coûts de la sous-traitance.

Combien coûte la formation des chauffeurs sans permis poids lourd et celle de ceux qui possèdent déjà ce type de permis de conduire.

Le coût de formation se monte à environ 30 000 F pour une personne non titulaire de permis poids lourd et à 20 000 F pour une personne détentrice de ce genre de permis. Les TPG utilisent les normes fédérales, qui sont les plus exigeantes, car ce sont celles qui s'appliquent aux conducteurs de train. Tous les nouveaux chauffeurs TPG sont potentiellement des futurs conducteurs de tram.

Pourquoi les indicateurs du contrat de prestation sont-ils quasi exclusivement quantitatifs ?

Les TPG sont certifiés ISO, label soumis au respect de normes de qualité. Les TPG entretiennent un suivi précis au niveau de la satisfaction des clients et des contrôles sont effectués par l'intermédiaire de clients mystères envoyés par une entreprise mandatée. En outre, il existe un tableau de bord qualitatif de l'offre et de la satisfaction client. Le mécanisme de suivi de ce type de donnée est le suivant : émission d'un bulletin hebdomadaire synthétique, réalisation d'une étude mensuelle de satisfaction client via sondage (perçu), mise en lien avec les réclamations clients (vécu). Plusieurs bilans sont publiés tout au long de l'année. Ces données seront transmises à la commission.

Les TPG ont-ils l'intention de continuer leurs efforts concernant les indicateurs écologiques, bien que ceux-ci soient déjà très bons ?

Ces indicateurs vont naturellement continuer de faire l'objet d'une attention soutenue. A ce sujet, plusieurs projets de développement de la traction électrique existent, que cela soit par le tram ou par le trolleybus (p. ex. en direction de Cressy et des communaux d'Ambilly via la route de Frontenex).

Que signifie l'expression « Temps de parcours Potentiel des clients favorisés » ?

De nombreux clients ont été favorisés par la mise en place du nouveau réseau (temps de parcours réduit, meilleure desserte), bien que ce sont surtout ceux qui en ont pâti qui se sont fait entendre.

Vote sur le RD 932**Les commissaires acceptent de prendre acte du RD 932 par :**Pour : **13** (2 S, 2 Ve, 2 PDC, 2 R, 2 L, 1 UDC, 2 MCG)

Contre : –

Abs. : –

Ainsi donc, Mesdames et Messieurs les députés, la Commission des transports vous invite à prendre acte du rapport du Conseil d'Etat relatant la réalisation de l'offre de transport 2011 et les comptes consolidés de l'entreprise des TPG pour l'exercice 2011.

Catégorie de débat : 3



COMPTES ANNUELS TPG 2011

APPROUVES PAR LE CA DU 19 MARS 2012

stpg transports publics genevois

1



COMpte DE RESULTATS 2011 - REGIME REDIP

DESIGNATION en milliers CHF	BUDGET		REEL		ÉCARTS		ÉCARTS	
	CONSOLIDE	CONSOLIDE	CONSOLIDE	REEL	Réel vs budget		Réel 2011 vs réel 2010	
	31.12.2011	31.12.2011	31.12.2010	REEL	CHF	%	CHF	%
				STATUTAIRE				
				31.12.2010				
PRODUITS EXPLOITATION								
Revenus de transports	128'280	135'232	127'899	127'899	6'952	5.4%	7'333	5.7%
- Revenus de transports UAIRESO, net	114'319	119'436	113'748	113'748	5'117	4.5%	5'689	5.0%
- Revenus de transports TPG	7'461	9'342	6'668	6'668	1'881	25.2%	645	7.4%
- Revenus de transports autres	6'500	6'454	6'454	6'454	-46	-0.7%	999	18.3%
Contributions	200'605	199'735	183'636	183'636	-870	-0.4%	16'099	8.8%
- Etat de Genève	187'773	186'440	166'658	166'658	-1'333	-0.7%	19'782	11.9%
- Confédération	8'700	7'720	9'472	9'472	-980	-11.3%	-1'752	-18.5%
- Communes et Tiers	4'132	6'575	7'505	7'505	1'443	34.9%	-1'930	-25.7%
Contributions non-monétaires	12'953	16'978	16'885	16'885	4'023	31%	91	0.5%
Produits d'exploitation divers	12'352	17'133	14'677	11'539	4'781	38.7%	2'456	16.7%
Total des produits d'exploitation	354'190	369'077	343'098	339'959	14'887	4.2%	25'979	7.6%
CHARGES D'EXPLOITATION								
Frais de personnel	208'251	205'753	203'320	202'348	-2'498	-1.2%	2'432	1.2%
Frais de véhicules	26'361	31'287	30'251	30'244	4'926	18.7%	1'036	3.4%
Frais de bâtiments et installations fixes	18'088	23'063	22'195	22'188	4'975	27.5%	868	3.9%
dont droit d'utilisation des infrastructures	12'046	16'069	15'978	15'978	4'023	33.4%	91	0.6%
Sous-traitance de transport	32'035	33'702	32'183	32'183	1'667	5.2%	1'519	4.7%
Charges d'exploitation diverses	17'395	20'225	18'494	16'083	2'830	16.3%	1'731	9.4%
Dotations aux amortissements	38'100	33'628	32'357	32'251	-4'472	-11.7%	1'271	3.9%
Pertes sur constats et débiteurs	1'392	4'062	1'313	1'293	2'670	192%	2'749	209.3%
Total des charges d'exploitation	341'622	351'720	340'114	337'089	10'098	3.0%	11'606	3.4%
% des produits	96%	95%	99%	99%				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	12'568	17'357	2'984	2'871	4'789	38.1%	14'373	481.6%
Produits financiers	500	2'421	2'096	2'089	1'921	384.1%	325	15.5%
Charges financières	15'981	18'201	14'775	14'770	2'220	13.9%	3'426	23.2%
Résultat financier	-15'481	-15'781	-12'679	-12'680	-300	1.9%	-3'102	24.5%
Quote-part dans le résultat des sociétés associées		45	32	147	45		13	40.2%
RÉSULTAT NET (+EXCÉDENT)	-2'913	1'621	-9'663	-9'663	4'534	-155.7%	11'284	-116.8%
Total des produits	354'690	371'543	349'226	347'196	16'853	4.8%	29'317	7.6%
Total des charges	357'603	369'921	354'688	351'859	12'318	3.4%	15'033	4.2%

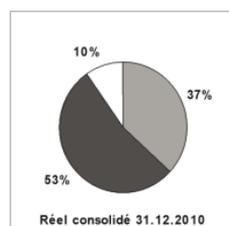
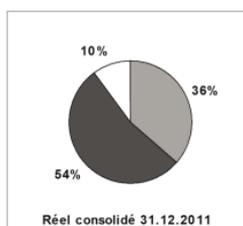
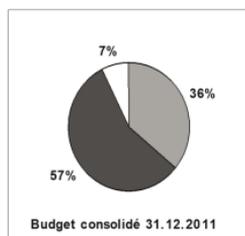
stpg transports publics genevois

2

REPARTITION COMPTE DE RESULTATS 2011

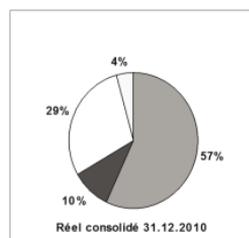
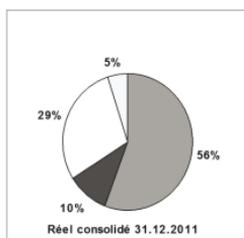
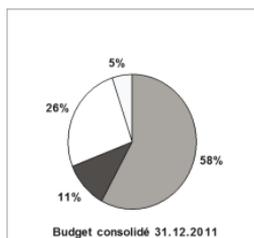
DÉSIGNATION	BUDGET CONSOLIDE 31.12.2011	RÉEL CONSOLIDE 31.12.2011	RÉEL CONSOLIDE 31.12.2010	RÉEL STATUTAIRE 31.12.2010
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus de transport	36.2%	36.4%	37.0%	37.4%
Contributions	56.6%	53.8%	53.2%	53.7%
Contributions non-matérielles	3.7%	4.6%	4.9%	4.9%
Produits d'exploitation divers	3.5%	4.6%	4.3%	3.4%
Quote-part dans la résultat des sociétés associées	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	99.9%	99.3%	99.4%	99.4%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Frais de personnel	58.2%	55.6%	57.3%	57.5%
Frais de véhicules	7.4%	8.5%	8.5%	8.6%
Frais de bâtiments et installations fixes	5.1%	6.2%	6.3%	6.3%
Sous-traitance de transport	9.0%	9.1%	9.1%	9.1%
Charges d'exploitation diverses	4.9%	5.5%	5.2%	4.7%
Dotations aux amortissements et pertes de valeurs	10.7%	9.1%	9.1%	9.2%
Correction de valeurs des actifs financiers	0.4%	1.1%	0.4%	0.4%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	95.5%	95.1%	95.8%	95.8%
RESULTAT FINANCIER				
Produits financiers	0.1%	0.7%	0.6%	0.6%
Charges financières	4.5%	4.9%	4.2%	4.2%
TOTAL DES PRODUITS	100%	100%	100%	100%
TOTAL DES CHARGES	100%	100%	100%	100%

REPARTITION DES PRODUITS EN %



Revenus des transports
 Contributions monétaires
 Divers

REPARTITION DES CHARGES EN %



- Frais de personnel
- Dotations aux amortissements
- Biens et services
- Charges financières

DETAIL DES PRODUITS



PRODUITS DU TRANSPORT COMPTABILISES EVOLUTION 2010 - 2011

en milliers CHF	Budget Consolidé 31.12.2011	Réel Consolidé 31.12.2011	Réel Consolidé 31.12.2010	ÉCARTS Réel vs budget		ÉCARTS Réel 2011 vs réel 2010	
				CHF	%	CHF	%
Billets	42'809	44'726	44'174	1'917	4.5%	552	1.2%
dont cartes journalières	9'449	9'872	9'281	423	4.5%	591	6.4%
Abonnements hebdomadaires	171	179	162	8	4.7%	17	10.5%
Abonnements mensuels	31'353	32'757	31'844	1'404	4.5%	913	2.9%
Abonnements annuels	38'564	38'201	34'575	1'637	4.5%	3'628	10.5%
Autres produits communautaires	10'602	11'077	10'352	475	4.5%	725	7.0%
Bonus et Rabais divers	-7'180	-7'503	-7'359	-323	4.5%	-144	2.0%
Sous-total prod. communautaires	114'319	119'437	113'748	5'118	4.5%	5'689	5.0%
Autres produits non communautaires	7'461	9'342	8'698	1'881	25.2%	644	7.4%
Revenus de transports Autre	6'500	6'454	5'454	-46	-0.7%	999	18.3%
TOTAL	128'280	135'232	127'899	6'953	5.4%	7'333	5.7%

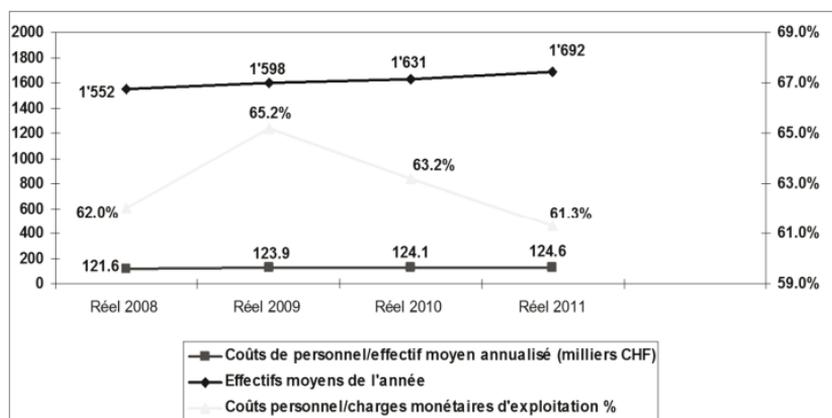


DETAIL DES CHARGES

RECAPITULATIF DES BIENS ET SERVICES

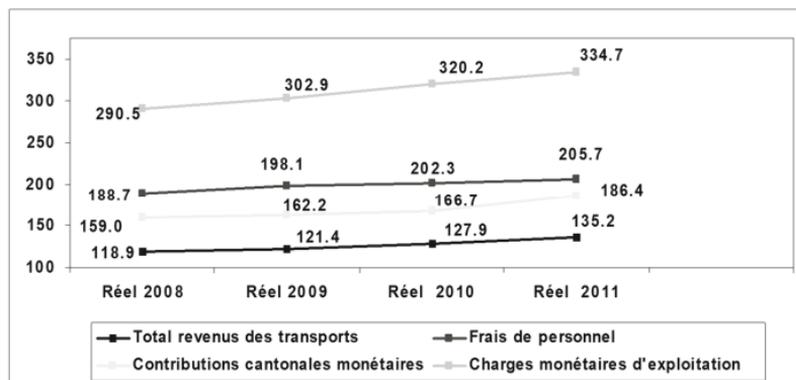
DÉSIGNATION en milliers CHF HT	BUDGET CONSOLIDE 31.12.2011	RÉEL CONSOLIDE 31.12.2011	RÉEL CONSOLIDE 31.12.2010	RÉEL STATUTAIRE 31.12.2010	Écart		Écart	
					Réel vs budget CHF	%	Réel 2011 vs réel 2010 CHF	%
Frais de véhicules	26'361	31'287	30'251	30'244	4'926	18.7%	1'036	3.4%
Frais de bâtiments et installations fixes	18'088	23'063	22'195	22'186	4'975	27.5%	868	3.9%
Sous-traitance de transport	32'035	33'702	32'183	32'183	1'667	5.2%	1'519	4.7%
Charges d'exploitation diverses, dont	17'395	20'225	18'494	18'583	2'830	16.3%	1'731	9.4%
Assurances et franchises	2'059	2'135	1'936	1'926	76	3.7%	199	10.3%
Etudes et mandats	1'600	1'538	1'517	1'539	-62	-3.9%	21	1.4%
Commissions et frais de vente	2'956	3'255	2'919	1'463	299	10.1%	336	11.5%
Communication et marketing	3'450	3'017	2'937	2'752	-433	-12.6%	80	2.7%
Travaux à facturer	-865	1'296	1'070	1'070	1'981	-289.1%	225	21.1%
Frais administratifs	5'132	6'275	4'905	4'752	1'143	22.3%	1'370	27.9%
Autres charges	2'883	2'709	3'209	3'080	-174	-6.0%	-500	-15.6%
TOTAL	93'879	108'277	103'123	101'196	14'398	15.3%	5'154	5.0%

EVOLUTION DES FRAIS DE PERSONNEL 2008 – 2011 (*)



(*) 2008 à 2010 : comptes statutaires
2011 : comptes consolidés

EVOLUTION DES PRODUITS ET DES CHARGES 2008 - 2011 (*)

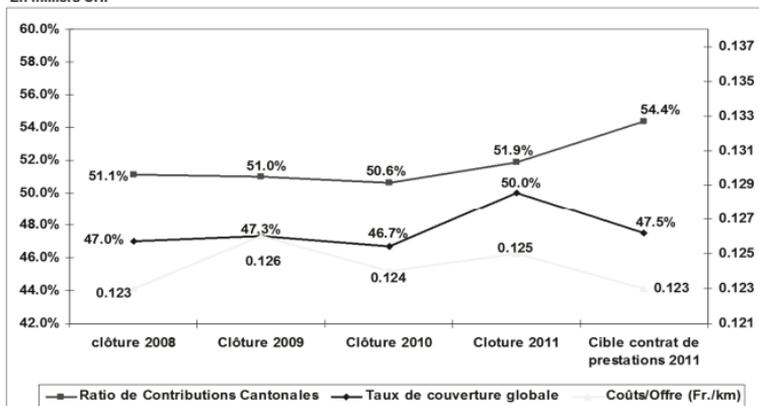


(*) 2008 à 2010 : comptes statutaires

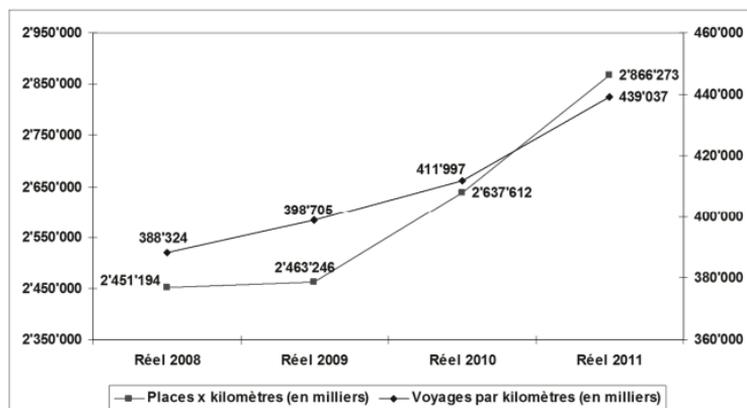
2011 : comptes consolidés

INDICATEURS FINANCIERS DU CONTRAT DE PRESTATIONS

En milliers CHF



EVOLUTION DES PLACES ET VOYAGES X KM 2008 – 2011



SUIVI DES INVESTISSEMENTS

En CHF	Désignation	Engagé PFP 2011	PFP 2011
Bâtiments		6'694'215	7'262'800
Installations Fixes		9'288'105	12'085'000
Terrains, Bâtiments & Installations Fixes		15'982'319	19'347'800
Bureautique & Mobilier		0	400'000
Installations, & Matériel Informatique & Télécommunication		952'416	2'961'050
Outillages, Machines & Installations		1'331'269	700'000
Equipements, Machines & Autres Immobilisations		2'283'685	4'061'050
Autobus		38'109'717	50'860'000
Tramways		128'631'879	136'000'000
Trolleybus		0	36'250'000
Equipements Embarqués		2'827'393	800'002
Véhicules de Service		39'141	150'000
Véhicules & leurs équipements		169'608'130	224'060'002
Systèmes d'Informations & Télécommunication		3'346'574	8'040'820
Immobilisations Incorporelles		3'346'574	8'040'820
Investissements PFP		191'220'709	255'509'672



BILAN ACTIF

En CHF	TPG	TPG PUBLICITE	TPG France	TOTAL CONSOLIDE		
	Comptes retraités	Comptes retraités	Comptes retraités en CHF	Total comptes retraités	ELIMINATION	Total consolidé
				Débit	Crédit	
ACTIF						
LIQUIDITES	8'412'508	916'377	131'735	9'460'620	0	9'460'620
PLACEMENT A COURT TERME	0	0	0	0	0	0
DEBITEURS D'EXPLOITATION	24'342'635	2'172'851	11'863	26'527'349	0	26'527'349
STOCKS	15'948'174	0	0	15'948'174	0	15'948'174
AUTRES ACTIFS CIRCULANTS	11'624'621	33'128	812	11'658'558	1'164'455	10'494'103
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	60'327'938	3'122'354	144'410	63'594'701	1'164'455	62'430'246
TERRAINS, BÂTIMENTS INSTALLATIONS FIXES	70'777'979	0	0	70'777'979	0	70'777'979
VEHICULES ET LEURS EQUIPEMENTS	392'513'162	49'599	0	392'562'761	0	392'562'761
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, NET	16'054'477	283'645	0	16'338'122	0	16'338'122
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, NET	8'393'936	10'931	0	8'404'867	0	8'404'867
TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS EN COURS	30'585'940	225'899	0	30'811'840	0	30'811'840
AVANCES SUR ACHATS D'IMMOBILISATIONS	78'922'616	0	0	78'922'616	0	78'922'616
PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCE	1'478'164	0	161'864	1'640'027	1'478'164	161'864
ACTIFS FINANCIERS A LONG TERME	732'886	0	0	732'886	0	732'886
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	599'459'160	570'074	161'864	600'191'098	1'478'164	598'712'934
TOTAL DE L'ACTIF	659'787'098	3'692'428	306'273	663'785'799	2'642'619	661'143'180

stpg transports publics genevois

15



BILAN PASSIF

En CHF	TPG	TPG PUBLICITE	TPG France	TOTAL CONSOLIDE		
	Comptes retraités	Comptes retraités	Comptes retraités en CHF	Total comptes retraités	ELIMINATION	Total consolidé
				Débit	Crédit	
PASSIF						
CREANCIERS D'EXPLOITATION	36'200'477	484'949	0	36'685'426	0	36'685'426
PART A COURT TERME DES PROVISIONS	761'820	0	0	761'820	0	761'820
EMPRUNTS ET DETTES A COURT TERME	13'396'693	0	0	13'396'693	0	13'396'693
PART A COURT TERME DES DETTES A LONG TERME	13'654'188	0	0	13'654'188	0	13'654'188
AUTRES ENGAGEMENTS A COURT TERME	45'828'182	1'966'347	12'615	47'807'144	1'164'455	46'642'689
TOTAL DES EXIGIBLES A COURT TERME	109'941'360	2'451'296	12'615	112'305'272	1'164'455	111'140'816
EMPRUNTS ET DETTES A LONG TERME	441'460'925	0	0	441'460'925	0	441'460'925
PROVISIONS A LONG TERME	831'348	0	0	831'348	0	831'348
ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU PERSONNEL	29'582'214	0	0	29'582'214	0	29'582'214
TOTAL DES ENGAGEMENTS A LONG TERME	471'874'487	0	0	471'874'487	0	471'874'487
SOUS-TOTAL DU PASSIF	581'715'848	2'451'296	12'615	584'179'759	1'164'455	583'015'304
CAPITAL DE DOTATION	44'000'000	300'000	124'368	44'424'368	424'368	44'000'000
FONDS DE RESERVES	32'449'802	860'065	142'459	33'452'326	1'111'456	32'506'428
Fonds de réserve antérieur à 1996	2'972'887	0	0	2'972'887	0	2'972'887
Résultats cumulés réseau urbain depuis 1996	1'831'931	0	0	1'831'931	0	1'831'931
Résultats cumulés régional depuis 1996	-1'521'830	0	0	-1'521'830	0	-1'521'830
Fonds de réserve	28'584'998	860'065	226'556	29'671'620	1'099'608	28'593'291
Fonds de réserve consolidation	1'127'776	0	0	1'127'776	0	1'127'776
Différence de conversion	-130'960	0	-84'097	-215'058	1'19'449	-82'627
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1'621'448	81'066	26'831	1'729'346	107'897	1'621'448
Résultat de l'exercice à affecter aux résultats cumulés rés	576'871	0	0	576'871	0	576'871
Résultat de l'exercice à affecter aux résultats cumulés rés	179'904	0	0	179'904	0	179'904
Résultat de l'exercice à affecter aux réserves	756'776	81'066	26'831	864'673	0	864'673
Résultat lié à la consolidation	107'897	0	0	107'897	107'897	0
CAPITAUX PROPRES	34'071'251	941'131	169'230	35'181'672	1'219'354	34'127'870
TOTAL DU PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	659'787'098	3'692'428	306'273	663'785'799	2'642'619	661'143'180

stpg transports publics genevois

16